

Erik Jayme

Né à Montréal (Canada) le 8 juin 1934.

Etudes à Francfort, Munich et Pavie; Doctorat à Munich (1961); LL.M. à Berkeley, Californie (1966); "Abilitation" à l'Université de Magonza (1969); Professeur à l'Université de Munster, Westphalie (1973-1974); Professeur à l'Université de Munich et Co-Directeur de l'Institut de droit international (1974-1983); Professeur de droit civil, privé international et comparé à l'Université d'Heidelberg et Directeur de l'Institut du droit étranger et international privé et économique à l'Université de Heidelberg (1983-2002; Professeur honoraire depuis le 1^{er} octobre 2002).

Doctorats *Honoris Causa*: Ferrare (1991), Budapest (2000), Porto Alegre/Brésil (*Universidade Federal do Rio Grande do Sul*) (2003), Montpellier (2003).

Académies: Académicien titulaire de l'Académie internationale de Droit comparé (Paris, depuis 1987); Institut de Droit International (Genève, depuis 1981, Président 1997-1999); *Heidelberger Akademie der Wissenschaften* (depuis 1989); *Istituto Lombardo delle scienze e delle lettere* (membre étranger depuis l'an 2000); *Accademia Nazionale dei Lincei* (Rome, membre étranger depuis 2001); *Osterreichische Akademie der Wissenschaften* (Vienne, membre étranger depuis 2001); Académie de Droit International de La Haye (membre du *curatorium* depuis 1999, Vice-Président depuis 2004)

Détenteur du *Landesforschungs prize* Baden-Württemberg (1989).

Auteur de nombreux articles portant sur le droit international privé et le droit comparé ainsi que divers ouvrages sur les thèmes "art et droit" et sur la restitution des biens culturels aux pays d'origine. Il a fait des études sur le droit italien et sur l'histoire du droit du XIX^{ème} siècle, en particulier sur Pasquale Stanislao Mancini, Emerito Amari et Giuseppe Pisanelli.

Il est membre du Tribunal Administratif d'UNIDROIT depuis 1984.